



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 04/09/2025

*** Procès-verbal N°01 ***

Présents : Sébastien GOURDEL, Patrick BAILLARD, Franck BELLAMY, Romain FELDOFFER, Thierry BELLANGER, Michel HILLION, Fabienne PRAT, Jean - François PICHER, Bruno BECHET, Thierry AUBERT, Brigitte FRANCOIS

Absents excusés :

Assiste :

Ordre du jour :

- 1- Civilités
- 2- Assemblée Générale ordinaire
 - Rapport Moral
 - Bilan de la Saison
 - Rapport Financier
 - Budget 2025-2026
- 3- Règlement Compétitions 2025-2026
- 4- Annexe 5 - 2025-2026
- 5- Divers

1 - Civilités

Sincères condoléances à

- La famille de Monsieur Jacques FORCIN, ancien vice - président du District
- Monsieur Thierry AUBERT pour le décès de sa maman
- La famille de Daniel GACOIN, ancien président du District du Calvados, ancien vice - président de la Ligue de Football de Normandie, les arbitres des matchs du week-end du 06/07 septembre feront respecter une minute de silence en préambule des matchs joués

2- Assemblée Générale ordinaire

En premier lieu, l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 04 octobre à 10h00 au Conseil Départemental, salle Ecouves à Alençon.



L'ordre du jour sera classique avec

- Rapport Moral
- Rapport financier
- Bilan de la saison
- Remise des récompenses pour la saison passée

L'Assemblée Générale sera suivie d'un moment convivial.

Le rapport moral et le budget 2025/2026 ont été adoptés à l'unanimité.

3 - Règlement Compétitions 2025-2026

Foot loisir : changement de nom pour cette compétition qui devient « Coupe Vétérans, Challenge Bigeon ».

4- Annexe 5 - Dispositions financières du DOF -

Adoption à l'unanimité de la proposition sauf l'amende concernant la non-utilisation de la FMI (en attente de propositions sur l'amende « défaut de FMI »)

5- Questions diverses

- **La CDA a la liste des observateurs pour la saison 2025/2026.** Le Comité Directeur valide cette proposition sous réserve que chaque observateur soit en possession d'une licence membre.
Les observateurs sont les suivants : Bertrand CUROT, Eric DAIGNY, Christian GUICHARD, Thomas STALLIN, Yves PREVEL, Manuel DE AQUINO, Alain MARCHAND, Jean Jacques TOPSEN, Pascal BRUNEAU, Patrick KASSEL, Eric PETIBON, Vincent PITEL.
- **Projet de création de club : St Hilaire sur Erre.**
Le comité directeur approuve cette demande, considérant la pratique U7 à U11 dès cette saison 2025/2026.
- **Les ententes proposées cette saison sont toutes validées par le Comité Directeur.**
Les ententes sont les suivantes :
D4, Poule C : US Ménil de Briouze/RC Halouze



Féminines D1 à 11 :
FCP Aiglon/US Le Sap

U18

SS Domfront/GRPT Jeunesse FC
US Andaine, CO Céaucé/AS Passais St Fraimbault,
AS Magny/FC Putanges
US Mêloise/US Mortagne / A Chailloué,
FCP Bélleme/AS Berd'Huis,
AS Valburgeoise/SAM Football

U15 D2, SS Domfront/AS Magny,
US Andaine/ CO Céaucé/AS Passais St Fraimbault
ES Ecouves/A Chailloué,
AS Berd'Huis/FCP Bélleme,
CSP Longny/FC Huisne,
SAM Football/FC Hauts du Perche

Seniors :

US Ménil de Briouze/RC Halouze

La séance est levée à 21h20

La secrétaire.

Brigitte FRANCOIS

Le président.

Sébastien GOURDEL



Annexe 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES

(Tarifs MIS A JOUR lors du Comité de Direction du 04/09/ 2025)

DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION SENIORS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1

Engagement et participation aux frais de gestion 200,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

Engagement et participation aux frais de gestion 180,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

Engagement et participation aux frais de gestion 170,00 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

Engagement et participation aux frais de gestion 150,00 €

COUPES SENIORS et BIGEON

Participation aux frais de gestion 35,00 €

CHAMPIONNAT FEMININ A 11

Engagement et participation aux frais de gestion 100,00 €

CHAMPIONNATS FEMININ – A 8

Engagement et participation aux frais de gestion 49,00 €

COUPE DE l'ORNE FEMININE SENIORES – A 8

Participation aux frais de gestion 35,00 €

CHAMPIONNAT VETERANS/LOISIR

Engagement et participation aux frais de gestion 50,00 €



DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION
JEUNES

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U18, U15, U18F et U15F

Engagement et participation aux frais de gestion 52,00 €

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES FILLES ET GARCONS (U13 à U7)

Engagement et participation aux frais de gestion 49,00 €

COUPES DE l'ORNE U18 – U15 – U15F à U18F

Engagement et participation aux frais de gestion 35,00 €

CHALLENGE U13 et U11

Participation aux frais de gestion 18,00 €

DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION
PRATIQUES DIVERSIFIEES

CRITERIUM FOOT EN MARCHANT

Engagement et participation aux frais de gestion 10,00 €

CRITERIUM FOOT PARTAGE

Engagement et participation aux frais de gestion 10,00 €

CHAMPIONNAT FUTSAL – SENIORS DEPARTEMENTAL

Engagement et participation aux frais de gestion 50,00 €

COUPES FUTSAL JEUNES et SENIORS – GARCONS ET FILLES

Engagement et participation aux frais de gestion 35,00 €



FORFAITS

FORFAITS EN CHAMPIONNAT SENIORS GARCONS ET FILLES

Forfait n°1

Déclaré	50,00 €
Non déclaré	100,00 €

Forfait n°2

Déclaré	100,00 €
Non déclaré	200,00 €

Forfait n°3 (Forfait général)

Déclaré	150,00 €
Non déclaré	300,00 €

FORFAITS EN COUPES SENIORS GARCONS ET FILLES

Déclaré	50,00 €
Non déclaré	100,00 €

FORFAITS EN CHAMPIONNAT JEUNES GARCONS ET FILLES

Forfait n°1

Déclaré	30,00 €
Non déclaré	60,00 €

Forfait n°2

Déclaré	60,00 €
Non déclaré	120,00 €

Forfait n°3 (Forfait général)

Déclaré	90,00 €
Non déclaré	180,00 €

FORFAITS EN COUPES JEUNES GARCONS ET FILLES

Déclaré	50,00 €
Non déclaré	100,00 €

FORFAITS EN CHALLENGE U13 – U11

Déclaré	15,00 €
Non déclaré	25,00 €



FORFAITS EN CRITERIUM U13 GARCONS ET FILLES

Déclaré	15,00 €
Non déclaré	25,00 €

FORFAITS EN PLATEAU U11 à U7 GARCONS ET FILLES

Déclaré	(en attente de décision) €
Non déclaré	25,00 €

FOOTBALL ANIMATION

PARTICIPATION AUX PLATEAUX

Nombre d'équipe présente supérieure au nombre engagé sur footclub
➤ 10€ / équipe supplémentaire

DROITS ET FRAIS DIVERS – SANCTIONS – PENALITES - AMENDES

ASSEMBLEE GENERALE

Club non présent ou représenté à l'Assemblée Générale de District

. Clubs nationaux ou régionaux (1 équipe évoluant en ligue).....	100,00 €
. Clubs de District	46,00 €

ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES

Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre	20,00 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage	100,00 €
Inobservation du protocole	150,00 €
Inutilisation de la FMI	(en attente de décision) €
Récidive	(en attente de décision) €
Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match, de plateau ou FMI	12,00 €
Transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG)	15,00 €
Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG)	30,00 €
Retard dans l'envoi de la feuille de match papier	15,00 €
Récidive.....	30,00 €
Comportement frauduleux (Art. 207 des RG).....	500,00 €

FAITS D'INDISCIPLINE

Frais d'ouverture de dossier disciplinaire.....	38,00 €
Avertissement	18,00 €
Expulsion	45,00 €
Suspension suite à 3 avertissements dans la période	45,00 €



Amendes sur sanctions complémentaires cf. Annexe 2 des RG

QUALIFICATION - PARTICIPATION

Pour toute licence manquante

.. Foot animation	10,00 €
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles de la mixité (Art. 213 des RG)	31,00 €
Participation à plus d'une rencontre (Art. 215 des RG)	85,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non qualifié (art. 218 des RG)	35,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non licencié (art. 218 des RG)	92,00 €
Joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'Art. 167 des RG	46,00 €
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG)	
.. Par joueur	61,00 €
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle.....	92,00 €
Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (Art. 204 des RG)	38,00 €

DEPLACEMENTS

Indemnité kilométrique de déplacement des officiels,

.. trajet simple, par km aller	0,892 €
.. équipements	
D1 Arbitre : 33,00 € Assistant : 25,00 €	
D2 Arbitre : 29,00 € Assistant : 24,00 €	
D3 Arbitre : 27,00 € Assistant : 23,00 €	
D4 Arbitre : 27,50 € Assistant : 22,00 €	
U18/Féminines Arbitre : 27,50 € Assistant : 23,00 €	
U15/U13 Arbitre : 24,00 – Assistant : 22 €	
Futsal Arbitre : 29,00 €	

Indemnité kilométrique de déplacement des membres de commission,

.. trajet simple, de ville à ville, par km aller.....	0,892 €
---	---------

FRAIS DE PROCEDURE

Réserves ou réclamations en 1 ^{er} ressort (art. 186 & 187 des RG)	37,00 €
Appel en 2 ^{ème} ressort (art. 190 des RG)	79,00 €
Droit d'évocation (art. 187 des RG)	37,00 €
Demande en révision (art. 197 des RG)	150,00 €

ABSENCE INJUSTIFIÉE A CONVOCATION

Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation du district	82,00 €
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition du District	82,00 €



*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON –
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

MANQUEMENTS EN CAS DE SELECTION

Joueur refusant sa participation à un stage, un match de préparation, une sélection,
sans motif valable (Art. 209 des RG) 15,00 €

ARBITRAGE – STATUT DE L'ARBITRAGE

Non règlement dans les formes et délais prescrits des frais d'arbitrage 19,00 €

Refus de priorité d'arbitrage ou de tirage au sort de l'arbitre 20,00 €

Non présentation d'un arbitre bénévole 23,00 €

Manquement aux obligations du Statut de l'arbitrage Cf. Statut Régional de l'Arbitrage
